



Guéret, le 15 février 2012

Communiqué de presse

Païement anticipé de la part nationale des soldes de la P.M.T.V.A

Conformément à l'engagement pris par Bruno Lemaire, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, lors que du congrès de la Fédération Nationale Bovine à Brumath le 9 février 2012, ont été payés par anticipation durant la première semaine du mois de février, les soldes de la part nationale des Primes au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes (P.M.T.V.A) pour des montants versés aux agriculteurs creusois de 2 850 000 € environ, ce qui correspond à 2 758 exploitations bénéficiaires.

Ce versement fait suite aux acomptes reçus à compter du 15 octobre dernier, pour un montant qui s'élevait alors à 20,59 M €.

L'ensemble de ces sommes sont de nature à apporter aux exploitations les financements nécessaires à leur activité et leurs investissements.

En outre, conformément à la récente décision ministérielle qui se justifie par la période de sécheresse de 2011 dont les effets se font encore sentir du fait du manque de fourrage dans de nombreuses exploitations, le paiement des soldes de la part communautaire de la PMTVA, versés habituellement dans la deuxième quinzaine du mois de mai, sera avancé au 15 mars 2012 pour une somme attendue en Creuse de 5 M €.

Par ces paiements anticipés qui constituent une aide financière majeure, le Gouvernement montre qu'il reste très attentif à la situation de l'élevage français comme l'avait souligné le Président de la République dans son discours à Aubusson le 11 octobre 2011.

Le Préfet,

Claude Serra

